



Yzeron

Mairie d'YZERON

31 Grande Rue - 69510 YZERON
Tel: 04 72 41 17 30 Fax: 04 78 81 03 34
Courriel : mairie@yzeron.com

ORDRE DU JOUR

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie, salle du Conseil Municipal :

Le lundi 6 février 2023 à 18 h 30

YZERON, le 02 février 2023
Madame la Maire,
Agnès NELIAS



ORDRE DU JOUR

Donnant lieu à délibération :

- 1 - Modification du nombre d'adjoints,
- 2 - Modification des indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers municipaux délégués,
- 3 - Modification de la composition du Conseil d'exploitation des chaufferies bois,
- 4 - Approbation du Compte de gestion « chaufferies-bois » 2022,
- 5 - Approbation du Compte Administratif « chaufferies-bois » 2022,
- 6 - Affectation des résultats « chaufferies bois » 2022,
- 7 - Révision des tarifs abonnement et énergie produite par les chaufferies bois pour l'année 2023,
- 8 - Vote du Budget Primitif « chaufferies-bois » 2023,
- 9 - Approbation du Compte de gestion « logement social » 2022,
- 10 - Approbation du Compte Administratif « logement social » 2022,
- 11 - Affectation des résultats du budget « logement social » 2022,
- 12 - Vote du Budget Primitif « Logement social » 2023,
- 13 - Autorisation à Madame la Maire pour la signature de la convention à intervenir avec le Département du Rhône et la commune d'YZERON, dans le cadre de l'Agence Technique Départementale,
- 14 - Requalification du centre bourg : demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2023,
- 15 - Eclairage public du secteur complexe sportif : budgétisation et demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2023,
- 16 - Rénovation énergétique de la Mairie : demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) 2023 et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2023,
- 17 - Rénovation énergétique de la Mairie : demande de subvention auprès de la Région Rhône-Alpes, au titre du bonus ruralité,
- 18 - Travaux d'accessibilité de bâtiments publics : demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2023,
- 19 - Travaux locaux scolaires : demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) 2023, et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2023,



Yzeron

Mairie d'YZERON

31 Grande Rue - 69510 YZERON

Tel: 04 72 41 17 30 Fax: 04 78 81 03 34

Courriel : mairie@yzeron.com

- 20 - Subvention au titre du produit des amendes de police - exercice 2022 - engagement de réalisation,
- 21 - Autorisation à Madame la Maire pour la signature de la convention à intervenir avec le Syndicat de l'Ouest Lyonnais,
- 22 - Instauration du forfait « mobilités durables »,
- 23 - Conditions de recrutement des vacataires,
- 24 - Autorisation à Madame la Maire pour la signature de la convention avec la commune de MESSIMY, pour le stage de formation générale directeur BAFD, à suivre par Evelyne VERNANCHET, au sein de l'Espace Jeunes,
- 25 - Modification de la délibération du 10 décembre 2013, concernant la participation au financement de la protection sociale complémentaire des agents de la commune pour le risque « santé », dans le cadre d'une procédure de labellisation,
- 26 - Autorisation à Madame la Maire pour la signature d'un avenant à convention quadripartite avec l'association YZEA, l'association SOLIHA, et la famille OMELCHENKO Valentyna et KUKSHYN Andrii pour la mise à disposition temporaire d'un logement communal,
- 27 - Autorisation à Madame la Maire pour la signature de la convention avec La Grande Chasse,
- 28 - Modalités de publicité des actes,

Questions diverses

Ne donnant pas lieu à délibération :

a - Rapport des permis de construire et **déclarations préalables**,

b - **Décisions du Maire** :

N° 2022/28 portant mandatement au cabinet EEPOS, pour la réalisation d'un audit des deux chaufferies bois et de leurs réseaux de chaleur moyennant un coût s'élevant à 5 920 €/HT.

N° 2022/29 portant fixation des tarifs suivants appliqués à l'espace jeunes, pour les activités réalisées à l'intérieur du local, durant la période du 04 janvier 2023 au 1er février 2023.

N° 2023/01 portant fixation des tarifs appliqués à l'espace jeunes, pour les activités réalisées à l'intérieur du local, durant la période du 06 février 2023 au 10 février 2023.